



Association « La ronde des Bambins »
9-11, boulevard Lyautey
14000 Caen
02.31.82.69.87

MICRO CRECHE ASSOCIATIVE « A PARTICIPATION PARENTALE »

Saint-André-Sur-Orne

PROJET EDUCATIF

La micro-crèche de Saint-André-Sur-Orne est gérée par l'association « La ronde des bambins ». Cette association, située 9-11, boulevard Maréchal Lyautey à Caen - 02 31 82 69 87, est arbitrée par les statuts votés lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tient chaque année conformément à la loi 1901 des associations. Les décisions sont soumises à un vote majoritaire, le quota des voix devant être supérieur ou égal à la moitié des membres de l'association. Tout article pourra être revu et aménagé sur décision à la majorité simple des membres du bureau. (CF : annexe 1 Organigramme de l'association)

La micro-crèche accueille dix enfants en journée et dispose d'une place d'accueil supplémentaire. L'établissement répond aux missions stipulées dans le décret du 7 juin 2010, qui fixe les modalités d'accueil du jeune enfant. Grâce à ce décret les parents peuvent plus facilement allier leur vie personnelle et professionnelle. Le principe de la micro-crèche offre aux familles un bon compromis entre l'assistante maternelle et la crèche collective. L'effectif réduit à dix enfants permet une prise en charge individualisée de chacun tout en favorisant la socialisation dans un environnement serein et familial. D'autre part, la présence simultanée de plusieurs diplômés pluridisciplinaire est un aspect rassurant pour les familles.

Il existe trois types d'accueil :

- Un accueil de type *régulier* lorsque les besoins sont connus à l'avance et récurrents. En ce qui concerne les petits contrats dont le but est pour les parents de sociabiliser leurs enfants, il est fortement conseillé de prévoir un temps suffisant qui permettra une intégration plus facile et pédagogiquement plus intéressant pour l'enfant.

Ce type de contrat fait l'objet d'une mensualisation. Les parents s'engagent à régler les heures réservées pour leur enfant et non les heures effectivement réalisées.

Dans le cas où le temps d'accueil est supérieur au temps réservé, l'Association appliquera une facturation des heures supplémentaires au même tarif horaire prévu dans le contrat.

- Un accueil *occasionnel* lorsque les besoins des familles sont ponctuels et non récurrents. La facturation se fait à l'heure en appliquant le barème Cnaf en vigueur.

- Accueil *d'urgence* : accueil momentané d'un enfant en situation d'urgence, le tarif appliqué sera celui du plancher minimum pour des situations d'urgence sociale.

I. Les grands axes du projet éducatif

Pour garantir un accueil bienveillant et de qualité, nos pratiques professionnelles s'articulent autour des grands axes suivants :

- L'accueil de l'enfant et de sa famille est individualisé pour permettre à l'enfant de s'intégrer et de s'épanouir au sein d'un groupe
- L'accueil et l'accompagnement passent par l'observation, l'écoute, la verbalisation, la bienveillance, la souplesse et l'adaptabilité des professionnels.
- L'équipe facilite la séparation enfant - parents en personnalisant l'accueil tout en prenant en compte les émotions de chacun.
- L'équipe a un rôle d'accompagnement à la parentalité. Les professionnels respectent et valorisent les compétences parentales.
- Tout est mis en œuvre pour permettre à l'enfant un développement harmonieux sur les plans affectif, physique et intellectuel.
- L'enfant est accompagné dans le respect de ce qu'il vit, ressent. Les professionnels l'aident à exprimer et à gérer ses émotions pour qu'elles ne l'envahissent pas.
- L'enfant est accompagné de façon bienveillante vers une autonomie progressive. Le jeune enfant est acteur de son développement moteur. Les professionnels lui permettent de découvrir à son rythme ses capacités motrices.
- L'adulte accompagne l'enfant dans la construction de son identité, lui donne confiance en lui, et lui apprend à vivre ensemble dans la diversité et le partage.
- Une ambiance chaleureuse et accueillante est créée, permettant aux parents d'y être considérés comme des partenaires en s'investissant dans la vie de la micro crèche (sortie, activités, fêtes,...).

Pour atteindre ces objectifs, notre pratique éducative s'articule autour des principes suivants :

- Une période d'adaptation est pensée en fonction des besoins des familles. Cette période s'adapte aux réactions de l'enfant pour lui offrir une entrée en collectivité en douceur. Les séparations se font au fur et à mesure de l'intégration de la famille.
- La satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant passe par le respect de son rythme de vie, de son autonomie et de ses habitudes (repas, sommeil, jeu, propreté, communication...).
- Les professionnels accompagnent et rassurent l'enfant avec un portage adapté et sécurisant (bras, paroles, regard). Pour que l'enfant se sépare de l'adulte il doit avant tout pouvoir s'y attacher et avoir confiance en lui.
- La proposition d'activités d'éveil et de découverte est réfléchie et variée pour permettre le développement moteur, psychologique, sensoriel et affectif de l'enfant.
- L'observation est l'outil principal de travail de chaque professionnel. L'observation garantit un accompagnement et des réponses adaptés aux besoins de chaque enfant et de chaque famille. Cet outil permet un travail dans la souplesse au plus proche des besoins des usagers.
- Le bon déroulement de la vie en collectivité passe par la découverte et l'apprentissage de l'autre, du respect, du partage et de la solidarité que l'enfant intègre au fur et à mesure avec l'appui des professionnels.
- L'accompagnement et la valorisation de la fonction parentale se fait par des échanges quotidiens et constructifs centrés autour de l'enfant.
- La micro-crèche est ouverte aux parents. C'est un aspect essentiel offrant un accueil privilégié dans l'intimité et la réalité de la structure. Leur participation à chaque événement (Noël, carnaval, anniversaires, sorties...) est également une possibilité pour eux de transmettre un savoir faire et un savoir être (musique, motricité, chant...). Le sentiment de sécurité développé par l'enfant dans un lieu investi par ses parents est renforcé.
- Une communication entre professionnels est indispensable pour garantir le bien être des usagers, leurs demandes et assurer la continuité dans la prise en charge de l'enfant.

La micro-crèche, outre l'accueil d'un petit nombre d'enfants et ses facilités d'aménagement des horaires, présente, tant pour les parents que pour leurs jeunes enfants, des qualités particulières.

- Un accueil accessible à tous

Pour parvenir à travailler dans un esprit d'ouverture tout en permettant un accueil de la diversité, l'association met en place une tarification selon les revenus des parents (barème CAF), veillant ainsi à l'intégration des familles les plus défavorisées.

Dans une même logique d'ouverture et dans la mesure où la prise en charge est réalisable, nous adaptons notre accueil pour intégrer un enfant porteur de handicap au sein du groupe. Des formations peuvent être prévues par la suite pour optimiser cet accueil. En effet, notre réflexion porte sur un accueil sans exclusion où le professionnel accompagne parents et enfants sans préjugé. Cependant, nous ne pratiquons pas de soins médicaux au sein de l'établissement. Nous pourrions travailler en partenariat avec les établissements s'occupant de l'enfant (CMP, CATTP, etc.). De même, pour les enfants rencontrant des problèmes d'allergie ou de maladie chronique, l'accueil pourra se faire après réalisation et mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI) avec l'intervention d'un médecin stipulant les mesures à prendre en cas de besoin.

Toujours dans cette même logique, un accueil d'urgence est également proposé pour répondre aux besoins d'une famille en difficulté ou engagée dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Notre rôle est d'aider chaque enfant, sans distinction, à construire son identité, ainsi que de l'amener progressivement à découvrir le monde qui l'entoure. Pour cela nous leur proposons un espace sécurisé et bienveillant où ils sont libres d'être avant tout des enfants. Chaque professionnel observe les enfants évoluer, les écoute et s'adapte à leurs besoins et leurs évolutions.

II. Présentation de la micro-crèche

A. Equipe

L'équipe terrain se compose de quatre personnes présentes sur la micro crèche. L'éducatrice de jeunes enfants, responsable technique assure le suivi de la micro-crèche, l'élaboration et la mise en œuvre du projet ainsi que la coordination de son équipe. Outre sa présence dans le bureau concomitant à la micro-crèche, elle assure auprès des enfants un travail pédagogique et organise des activités d'éveil ainsi que des sorties. Elle assure le bon fonctionnement administratif et rencontre les parents notamment lors de l'inscription. Une auxiliaire de puériculture est présente auprès des enfants ainsi que deux assistantes petites enfance (CAP Petite enfance ou assistants maternels agréés). Ils garantissent

l'accueil, les soins et l'éveil de l'enfant dans son développement. Ils s'occupent de la prise en charge globale de l'enfant au quotidien en respectant les projets mis en place. Chaque professionnel peut proposer et mettre en place de nouveaux projets si ces derniers sont travaillés en lien avec l'équipe et le projet éducatif de la micro-crèche. L'ensemble du personnel travaille en roulement, le but étant de connaître tous les enfants, leurs parents, de percevoir l'activité de la micro-crèche sur l'ensemble de la journée et d'être en mesure d'en assumer le travail. Cette polyvalence facilite les remplacements en cas d'absences. Les roulements permettent également une activité professionnelle variée, chaque moment de la journée étant différent. Les membres de l'équipe sont amenés volontairement à travailler avec l'ensemble du personnel tournant, favorisant ainsi une meilleure communication et complémentarité.

Lors des adaptations, les enfants et les familles seront amenés à rencontrer l'ensemble des professionnels. L'équipe restreinte à quatre personnes permet de nouer des liens solides entre parents, enfants et professionnels.

Nous réfléchissons à mettre en place un système de référence au fur et à mesure de l'accueil de l'enfant. Ce projet sera une des priorités de travail et de réflexions lors des réunions d'équipe. Néanmoins, pour créer une continuité dans les soins et une cohérence pour l'enfant, le même professionnel s'occupera de l'enfant lors du repas, du change et du coucher. Toutes informations sur l'enfant sera transmises entre professionnel et sera noté pour réactualiser nos supports (notamment les feuilles d'adaptation).

B. Locaux

Afin de répondre au mieux à nos axes pédagogiques, nous devons en premier lieu nous préoccuper de l'aménagement de l'espace au sein de la micro-crèche, le but étant de créer un climat sécurisant, chaleureux et un milieu riche offrant à l'enfant des perceptions variées tenant compte de ses besoins, des finalités éducatives citées, des impératifs administratifs, mais aussi des réalités sociales et financières. L'environnement se veut gai et chaleureux offrant aux enfants un cadre de vie agréable.

Dans le SAS d'entrée, les parents disposent d'une table de change pour enlever manteaux et chaussures et d'un espace pour ranger les affaires personnelles de l'enfant.

La pièce de vie de la micro-crèche est située dans une des parties du lieu d'accueil avec un accès direct sur les sanitaires, l'espace cuisine-repas, les chambres, le jardin. Elle est spacieuse et permet des aménagements développant la motricité (piscine à balles, blocs moteurs ...), les jeux d'imitations, les jeux de logiques (puzzles), les activités manuelles, etc. La pièce de vie constitue un lieu d'épanouissement pour l'enfant et réunie le maximum de conditions lui donnant la possibilité d'y faire des expériences en lui

permettant un développement harmonieux, respectant autant que possible sa liberté d'agir. La pièce de vie permet à petits et grands de cohabiter sereinement.

Un coin bébé est aménagé dans la pièce de vie dans un endroit calme, avec des tapis et des coussins. Dans cet espace, les plus jeunes pourront trouver des jeux adaptés à leur âge (jeux d'éveil, jeux sensoriels...). Ce coin peut être utilisé ponctuellement par les plus grands lors d'activités calmes : chants, musiques, lecture d'histoires...

L'aménagement de cette pièce évolue en fonction des observations des enfants. Elle est régulièrement pensée et réorganisée pour garantir un espace sécurisé et adapté.

Un espace est réservé aux soins. Ce lieu dispose d'une table de change avec escalier, de deux toilettes adaptés aux jeunes enfants et d'un petit lavabo. Cela permet aux enfants de développer leur autonomie dans les moments du quotidien.

Pour favoriser un sommeil de qualité, trois sont disponibles. Ils sont composés de lits à barreaux pour les plus petits et de lits au sol pour les plus grands. Ces lieux peuvent être aménagés pour y faire des activités en relevant les couchettes au sol. Les enfants disposent de leur lit personnel permettant un repère sécurisant.

L'espace cuisine est équipé pour recevoir des repas en liaison froide par la société Hom'Age services. Il permet le réchauffage et la distribution des plats en toute sécurité. Un espace dédié à la prise de repas est installé non loin de la cuisine pour faciliter la distribution des repas.

Le jardin est accessible depuis la pièce de vie ce qui permet d'y aller facilement et d'ouvrir l'espace sur l'extérieur (en fonction des conditions météorologiques). Dans cet espace les enfants peuvent librement courir et avoir accès à des jeux moteurs tel que des vélos ou un toboggan.

C. Participation des familles

L'investissement des parents dans la vie de la micro-crèche peut se concrétiser de différentes façons: pour des raisons pratiques nous avons choisi de ne pas faire intervenir les parents en tant que suppléants du personnel permanent de la micro-crèche (afin d'éviter d'être confrontés à la complexité des plannings, et de ne pas imposer un temps obligatoire de présence au moment où les parents mènent eux aussi leur propre activité professionnelle). Cependant, une participation active à la vie de la micro-crèche sera demandée, chaque parent intervenant soit sur des tâches communes, soit dans sa spécificité.

Les parents sont sollicités pour des travaux de bricolages (lit, armoire, étagère,...) ou encore pour l'entretien du jardin. La gestion du linge de vie quotidienne (bavoirs, gants, serviettes) est effectuée par le personnel de la micro-crèche. Le linge spécifique à chaque enfant (change, draps, turbulettes, doudou) est à effectuer par les parents.

D'autres familles participent différemment en amenant un savoir faire, une technique qu'ils souhaitent transmettre: Musique, Théâtre, chant, découverte de langues étrangères, communication gestuelle.... Cette libre expression des potentialités de chacun vient enrichir l'environnement de l'enfant au-delà du travail de l'équipe professionnelle. De plus, cela renforce les liens entre enfants, parents et professionnels. C'est aussi un temps propices pour partager un moment ludique avec son enfant dans un espace différent de celui de la maison.

Parallèlement les parents sont accueillis au sein de la micro-crèche lors des événements marquant de l'année, tel que Noël, fête de fin d'année. Lors de ces temps, les parents sont invités à participer à des ateliers (maquillage, déguisement, musique). Lors de ces événements les parents sont mis à contribution pour partager avec les autres familles leur talent culinaire (gâteaux, pique-nique).

D'autres temps de partage entre le trio enfant-parent et professionnels sont en réflexions comme des temps de goûters (appelés souvent café des familles) ou encore des temps d'ateliers avec une thématique. Ces moments sont propices aux rencontres et aux échanges. Ils permettent bien souvent d'aborder certaines difficultés (propreté, sommeil) sous un autre aspect. Toujours dans une volonté de partage et de renforcer les liens entre parents et professionnels, les ateliers permettent souvent d'apporter différents savoir faire et savoir être et de les mutualiser.

Par ailleurs, les parents sont sollicités afin d'accompagner et de garantir le taux d'encadrement lors des sorties (parc, bibliothèque, visite de l'école). A chaque sortie les parents sont prévenus en amont et ils peuvent s'inscrire pour y participer. (Une autorisation de sortie est également à signer).

Les réunions parents/équipe permettent de définir le rôle de chacun, toute idée nouvelle étant toujours la bienvenue. Ces réunions permettent aussi de présenter les projets à venir et faire un point sur les projets réalisés.

Ces moments partagés favorisent les échanges, la complicité et créent des liens entre les différents intervenants dans la vie de l'enfant. Le bénéfice pour l'enfant de fréquenter une collectivité (éveil, socialisation, autonomie) est majoré par l'implication de ses parents dans la vie de la micro-crèche. Ce contexte chaleureux et convivial apporte à l'enfant une image positive de l'établissement dans lequel il est accueilli et dans lequel il peut se représenter la présence de son parent, cela contribue à la sécurité affective de l'enfant.

III. Accueil

A. HORAIRES ET PERIODES DE FERMETURE

La micro-crèche est ouverte de 7h00 à 19h00 du lundi au vendredi, en dehors des jours fériés institutionnels.

Les périodes de l'année les moins fréquentées donnent lieu à une fermeture de la structure: la semaine entre Noël et le Jour de l'An, une semaine aux vacances de février ou d'avril, ainsi que les 3 premières semaines d'août. Ces périodes représentent au total cinq semaines. Les familles ayant besoin d'un moyen de garde sur ces périodes pourront être accueillies sur Caen soit sur la Crèche Nuage soit sur la micro-crèche Flocon (sous réserve de disponibilité). Dans ce cas, une préinscription sera à effectuer et un nouveau contrat sera établi sur cette période précise.

Cette organisation permet de ne pas imposer les périodes de congés aux familles, et de réaliser quelques travaux de rénovation et d'entretien des locaux sans trop de difficultés de calendriers.

B. ADAPTATION

La période d'adaptation est une étape importante à la fois dans la vie de la famille mais aussi pour leur accueil dans une structure collective. Cette période va permettre à l'enfant et à ses parents de prendre ses repères en termes de lieu, de temps et de personnes. La micro-crèche offre des avantages qui facilitent ce moment délicat (petit nombre d'enfants et d'adultes, aménagement recréant le climat familial...). De fait, nous veillons à personnaliser au maximum chaque adaptation en fonction des familles.

a) Premier contact

Lors du premier rendez-vous, les parents sont accueillis par l'éducatrice responsable technique de la micro-crèche. Les nouveaux parents reçoivent une documentation complète sur la structure et sur l'Association, chaque détail est abordé au cours de ce premier échange: dans un premier temps l'explication du fonctionnement et des projets de la micro-crèche puis la visite des locaux et enfin les formalités administratives.

La prise de contact avec l'éducatrice et l'ensemble du personnel permet d'envisager ensemble l'arrivée de l'enfant et de le préparer afin de respecter chacun de ses besoins. Ce premier contact donne lieu à un dialogue essentiel entre les parents et l'équipe de la micro-crèche et constitue une continuité entre les

deux futurs lieux de vie du jeune enfant. Lors de cette entrevue les parents doivent être mis en confiance, rassurés quant à leur crainte de confier leur enfant, compris et écoutés lorsqu'ils expriment la déchirure qu'induit cette première séparation. Cet entretien permet aux familles de poser librement toutes les questions qu'elles souhaitent sans aucun jugement. De plus, cette rencontre permet de commencer à penser l'accueil individualisé de l'enfant et de sa famille. Dès lors, ils sont pensés dans les lieux de la micro crèche. L'éducatrice de jeunes enfants fait ensuite le lien avec l'équipe pour préparer le moment de l'adaptation.

b) La période d'adaptation

L'adaptation du nourrisson se fait au cours des jours précédents sa rentrée à temps complet. L'enfant plus grand ou qui n'a jamais vécu en collectivité vient très progressivement, l'adaptation pouvant dans certains cas durer jusqu'à 1 mois.

Quelque soit son âge, l'enfant passe des premiers moments à la micro-crèche en compagnie de ses parents. Ce sera l'occasion d'un nouvel échange avec l'équipe ; on leur montre le lit de leur enfant qu'ils aménagent eux-mêmes à leur goût, ils nous parlent de leur enfant, de son rythme à la maison. Tout au long de l'accueil, un échange entre les professionnels et les parents s'instaure. La famille échange sur les habitudes de l'enfant, permettant ainsi aux professionnels de mieux le connaître et de faciliter son intégration en s'adaptant autant que possible à ce que connaît qu'il dans son cadre familial.

Cette continuité et cette cohérence sont les bases de l'unité face à l'éducation et à l'épanouissement du jeune enfant. Au sein de cette harmonie, il peut mieux vivre la séparation et acquiesce ainsi une conception positive de lui-même et de son entourage.

Il est souhaitable que ces informations concernant les "habitudes" de vie de l'enfant soient également remises par écrit par les professionnels afin que l'équipe puisse les consulter si besoin et les remettre à jour. Pour ne pas gêner l'échange et ne pas le transformer en interrogatoire, ces informations peuvent être mises à l'écrit après le départ des parents. Pendant l'adaptation, les familles ne sont facturées que sur les heures réelles. Un contrat est prévu à cet effet. Le contrat régulier de l'enfant ne commence qu'après l'adaptation de l'enfant.

Avant une première séparation où les parents quittent la micro crèche il est préférable de faire une courte séparation entre l'enfant et son parent. En effet, une petite séparation de quelques minutes est plus facile à supporter pour chacun. De plus, l'enfant sera vite rassuré s'il voit son parent revenir rapidement et intériorisera une forme de confiance quant au retour de son parent.

En concertation entre parents et professionnels, l'enfant nous est ensuite confié : une heure, puis deux avec un biberon puis trois avec une sieste. L'adaptation est différente d'un enfant à l'autre et doit se

concevoir d'une façon très individuelle ; considérant chaque enfant selon ses propres caractéristiques. Les parents rassurés ne vivent que mieux ce changement qui s'opère dans leur vie.

Par ailleurs, il est important que l'enfant prenne conscience du départ de son parent pour pouvoir l'accepter et l'intérioriser. Pour cela, nous demandons aux parents de dire « au revoir » à leur enfant. Cela permet au jeune enfant de pouvoir au fur et à mesure comprendre que son parent part et reviendra mais qu'il ne disparaît pas. L'enfant sera d'autant plus rassuré et un sentiment de continuité s'installera peu à peu. Le doudou aide souvent pour faire le lien entre ce qui est présent et se représenter ce qui est absent.

Dans la mesure de leurs possibilités, il est souhaitable dans un premier temps que le jeune enfant passe des moments relativement courts à la micro-crèche afin de respecter une adaptation progressive, tout particulièrement lorsque la période d'angoisse de la séparation se fait le plus sentir. De son côté, l'équipe mettra tout en œuvre afin de faciliter cette adaptation : l'enfant doit se sentir attendu, il doit être inscrit dans les lieux, le professionnel lui parle, l'écoute, le porte, le réconforte, lui présente les lieux, les jeux, etc., quelque soit son âge. L'équipe prend en compte la difficulté des parents à se séparer de leur enfant, les écoutent et les rassurent. Les professionnels accompagnant l'adaptation se transmettent les informations nécessaires pour permettre un accueil optimal de l'enfant et de sa famille.

Il est à souligner que le critère à respecter pour une adaptation dans les meilleures conditions est la fréquence et non la quantité d'heures passées à la micro-crèche.

Au minima, si les parents sont dans l'urgence d'une reprise de travail, l'adaptation durera une semaine mais les séparations ne se feront pas avant le 3ème jour (séparation très brève). Lors de chaque adaptation nous veillons à ce que les parents donnent eux-mêmes le premier repas de l'enfant dans la micro-crèche.

C. L'accueil quotidien - temps de transmissions

a) L'accueil

L'entrée dans la micro-crèche est sécurisée par un digicode (connu seulement des parents). Les parents mettent des sur-chaussures avant d'y pénétrer afin de préserver une hygiène optimale des sols. Un "hall d'accueil" est aménagé à l'entrée, chaque enfant dispose d'un porte-manteau avec un repère personnalisé pour ranger les vêtements et d'un rangement pour les chaussures. Ce passage constitue l'un des premiers repères pour l'enfant. Ce temps permet souvent un entre deux entre la maison et l'entrée dans la micro-crèche. Un plan de change permet aux parents un déshabillage facile.

Lorsque l'enfant et son parent sont prêts ils rentrent dans l'espace de vie où la ou les professionnelles les attendent pour échanger sur le quotidien de l'enfant (sommeil, appétit, humeur, jeux, etc.) Ces informations sont essentielles pour assurer une continuité dans la prise en charge de l'enfant. Ces informations seront notées sur une feuille de transmissions, consultable par l'ensemble des professionnels. Les transmissions entre professionnels sont indispensables pour assurer une continuité dans les soins et dans l'éveil de l'enfant tout au long de la journée.

Le temps d'accueil est aussi instauré par un temps de regroupement (chanson) après l'arrivée de tous les enfants. Il permet à chacun de se sentir inclus dans le groupe et de prendre connaissance des enfants et des professionnels présents ce jour.

b) Déroulement « type » d'une journée

Après l'arrivée des enfants, un temps de regroupement leur est donc proposé pour permettre l'inclusion dans le groupe et marque le commencement de la journée. Chaque enfant est nommé, cela permet aussi à l'enfant d'identifier ses pairs. Sur ce temps de regroupement, les enfants sont informés de ce qui est prévu dans la journée (absences de professionnels et d'enfants, activités, etc.). C'est un rituel permettant aux enfants de se repérer dans le temps. Puis, vient le temps des activités, pour que cela se déroule aux mieux, un professionnel se détache du groupe pour préparer puis accompagner les enfants pendant le temps d'activités. L'autre professionnel reste au sol et disponible pour les enfants, garantissant ainsi une continuité et une stabilité pour eux. Les enfants ont le choix soit de jouer en jeu libre, soit de se reposer, soit de participer à l'activité ou même tout simplement d'observer. Vers 11h, avant le repas, un temps plus calme est souhaité pour permettre aux enfants une transition en douceur entre le temps d'activité et de repas. Les professionnels peuvent proposer un temps d'histoires, de chansons, de relaxation, etc. Ensuite les enfants sont invités à se laver les mains. Lorsque les repas sont prêts les enfants sont invités à passer à table. A la fin du repas, un temps calme est proposé en même temps que la préparation pour la sieste. A leur réveil, les enfants peuvent profiter d'une activité ou d'un temps de jeu libre avant le goûter. Sur les temps de départs des enfants les professionnels accueillent les parents tout en restant attentives aux besoins des enfants qui restent.

(Le déroulement des temps forts de la journée comme les activités ou les repas seront détaillés dans une autre partie. Ce déroulement type reste une trame. Les professionnels adaptent la journée en prenant en compte l'état psychique et physique des enfants).

c) Le départ

Lors du départ d'un enfant, le professionnel veille à garantir le bon déroulement des retrouvailles. Après ce temps, souvent chargé en émotions, le professionnel échangera avec le parent sur la journée de son enfant. Le but de ces transmissions est de décrire au parent la journée de **SON** enfant. Les transmissions sont donc individualisées, l'enfant est nommé. Le professionnel peut faire intervenir l'enfant dans ce temps, pour qu'il raconte ce qu'il l'a marqué dans sa journée. Des petites anecdotes viennent ponctuer cet échange. Le parent peut ainsi voir que le professionnel a vu son enfant et l'a différencié d'un autre. En outre, ces transmissions veilleront à être bienveillantes et valorisantes pour l'enfant et son parent.

Les professionnels s'appuient sur les outils de communications (feuille de transmissions journalière, cahier de transmissions, échanges) pour garantir des transmissions de qualité. De même, chaque professionnel peut intervenir pour soutenir son collègue ou pour compléter des transmissions.

IV. La vie quotidienne de l'enfant à la micro crèche

A. Garantir la sécurité affective et physique de l'enfant

La sécurité qu'elle soit affective ou physique est un besoin fondamental pour que l'enfant puisse explorer le monde qui l'entoure. Pour pouvoir évoluer et se développer, le jeune enfant a besoin d'un environnement stable, sécurisant et rassurant. Pour cela, l'équipe veille à ce que l'enfant se sente en confiance.

a) Le respect de l'individualité et rythme de l'enfant

L'enfant est accueilli dans un groupe mais il est important qu'il puisse se sentir individualisé. Le petit nombre d'enfants nous permet la prise en charge de chacun en tant qu'individu à part entière, avec son histoire familiale, culturelle et son propre potentiel (rythme, besoins, compétences, rituels, caractère, tempérament, degré de compréhension, d'acquisition...). Le professionnel considère l'enfant comme un être individuel. Il est appelé par son prénom, choisi par ses parents. La famille est le premier éducateur de l'enfant.

Respecter l'individualité de l'enfant, c'est aussi respecter son rythme de vie. Sans le respect des rythmes fondamentaux, l'enfant risque de subir une perturbation des fonctions essentielles (sommeil, appétit...). En effet, les rythmes biologiques "ponctuent" la vie quotidienne du jeune enfant. Il est donc

essentiel qu'un rythme journalier, souple mais existant soit établi au sein de la micro-crèche. L'équipe veille à ce que l'enfant puisse avoir un rythme propre à ses besoins, notamment chez les tous petits. Dans la même logique un enfant qui dort au moment du repas ne sera pas réveillé. Son repas sera conservé et il pourra le déguster quand il sera réveillé.

En ce qui concerne le développement, les professionnels respectent les capacités physiques et cognitives de l'enfant et adaptent leur accompagnement en fonction. Il est important que l'enfant soit acteur de son développement. L'équipe valorise l'enfant dans ses découvertes et met à sa disposition ce dont il a besoin pour se développer. De plus, la démarche de l'équipe consiste en une observation accrue des enfants, qui permet de mieux percevoir les habitudes propres à chacun. En ce qui concerne les activités, notre rôle est de savoir reconnaître les moments les plus favorables afin de ne pas amener l'enfant dans un rythme trop établi qui l'oblige à "faire" au moment où il ne le désire pas. Il semble essentiel d'éviter la confusion entre la micro-crèche et l'école maternelle et de ne pas enfermer trop précocement l'enfant dans un carcan qui nuirait à son épanouissement.

Respecter l'individualité d'un enfant lui permet de pouvoir profiter pleinement des avantages d'un accueil en collectivité tout en sérénité.

b) Portage et verbalisation

L'équipe veille au bien être de l'enfant. Tout d'abord il est important que l'enfant sente la disponibilité d'un professionnel s'il en ressent le besoin. Un enfant intériorisant le fait qu'il peut solliciter le professionnel sera de fait plus rassuré (sans parfois aller au bout de sa démarche). Pour cela, un professionnel reste toujours disponible, au sol, notamment lors des temps d'activités et de transitions.

Le portage permet à l'enfant d'être accompagné et rassuré. Ce portage comporte trois aspects différents : le portage par les bras, le portage par la parole, le portage par le regard. Dans ces trois cas, l'enfant se sent vu, entendu, rassuré. L'enfant se sent exister à travers le regard, les mots ou les bras du professionnel. Cela lui permet de se détacher progressivement de son parent.

Le langage verbal est important pour l'enfant. Dès son plus jeune âge les mots remplissent son espace sonore. La verbalisation permet de mettre des mots sur ce que vit le jeune enfant. En effet, tous les gestes des professionnels (change, déplacement, portage, etc.) sont accompagnés de mots pour que l'enfant puisse anticiper ce qui va arriver. De même, mettre des mots sur les émotions ressenties et exprimés par l'enfant permet au professionnel de lui signifier qu'il l'entend, qu'il le comprend et qu'il va l'accompagner.

Il est, par ailleurs, important de verbaliser (sans excès) de manière positive les initiatives de l'enfant. Parler à l'enfant, c'est le considérer comme un sujet et lui donner le moyen d'être acteur dans son accueil. La verbalisation instaure un climat de confiance entre l'enfant et le professionnel.

Pour son développement, entendre quotidiennement des mots va permettre à l'enfant de les mémoriser, les intégrer et se servir du langage comme moyen de communication.

En ce qui concerne les chutes de l'enfant, elles sont dédramatisées (bien sûr tout est relatif à la gravité de la chute!), l'incident et sa cause lui est expliqué, cette verbalisation lui fait intégrer un obstacle méconnu auparavant. La sur réaction du professionnel peut induire un stress chez l'enfant.

c) Repères

Les repères participent à la sécurité affective de l'enfant. Ils lui permettent de se situer dans le temps et l'espace. Il existe plusieurs types de repères :

- les repères de temps : l'enfant a besoin d'anticiper ce qu'il va vivre. Ainsi, des moments sont ritualisés pour permettre à l'enfant de se situer chronologiquement et permettre des transitions en douceur: les temps de chansons, le lavage des mains, le repos, vont ainsi ponctuer les journées de l'enfant.

- les repères de lieu : l'enfant va pouvoir se situer les lieux dans lesquels il va évoluer. Les professionnels accompagnent et sécurisent l'enfant pour qu'il puisse les identifier et s'y sentir bien.

- les repères de personnes : les professionnels sont des repères essentiels pour l'enfant. Au fur et à mesure il identifie les différentes personnes qui s'occupent de lui et le prennent en charge. C'est aussi un repère important pour les parents. Chacun noue une relation de confiance au fur et à mesure de l'accueil.

Par ailleurs, même si l'organisation ne nous permet pas de mettre en place un système de référence soutenu ; nous mettons en place la continuité des soins. En effet, dans la mesure du possible, un adulte s'occupe du repas, du change et du coucher de l'enfant, créant ainsi une continuité et une cohérence pour l'enfant.

- les repères individuels : Les repères individuels regroupent les éléments qui sont propres à l'enfant. Ainsi, le doudou est un repère, une source d'apaisement, lui permettant de faire le lien entre la maison et la micro crèche. Le doudou ou « objet transitionnel » est conseillé pour faciliter la séparation et donner un repère à l'enfant. Il est unique pour l'enfant et l'aide dans une transition du connu vers l'inconnu. L'enfant est libre de l'avoir. Les professionnels l'invite à le poser dans un endroit où il peut lui-même le retrouver. L'équipe réfléchit aussi à des repères visuels individualisés tel que des logos sur les bannettes ou encore des photos etc.

- Les limites : Elles constituent un élément garantissant l'épanouissement de chacun à la micro-crèche. De plus, elles permettent un cadre sécurisant et cohérent pour l'enfant. Pour que cela soit cohérent les

professionnels se concertent pour avoir les mêmes règles (on ne tape pas, on ne mord pas, on respecte l'autre, etc.). Par ailleurs, les limites doivent être clairement énoncés et simple pour que le jeune enfant les comprennent. L'enfant est un être social en devenir, vivre en collectivité implique le respect de quelques règles. Avec ces règles l'enfant acquière de l'autonomie, du respect. L'objectif est aussi que l'enfant soit inscrit dans la vie collective : ce sont les prémices d'une socialisation en construction.

d) Hygiène et sécurité

Les locaux de la micro-crèche respectent les normes d'accueil du jeune enfant. L'enfant évolue donc dans un lieu sécurisé (hauteur des poignées de portes, barrières,...). Les professionnels restent vigilants à proposer des jeux adaptés en fonction des tranches d'âge. L'équipe accompagne les enfants dans leurs découvertes motrices tout en s'assurant de leur sécurité. Des portillons de sécurités sont installés à l'entrée de la cuisine et des sanitaires. De même, des anti-pinces doigts sont prévues sur chaque porte.

En termes d'hygiène, les professionnels ont des chaussures adaptées et propres. Les parents utilisent des sur chaussures pour ne pas salir les locaux et garantir un lieu sain notamment pour les enfants évoluant au sol. L'entretien des locaux et du matériel sont assurés quotidiennement par les membres de l'équipe avec des produits adaptés. Les enfants se lavent les mains avant et après chaque repas et après des activités « salissantes ».

Nous tenions à rappeler que nous ne sommes pas en mesure d'administrer des médicaments aux enfants. En cas de fièvre ou d'inconfort, les parents seront prévenus et pourront se déplacer soit pour administrer eux-mêmes un « doliprane » à l'enfant soit pour venir chercher leur enfant. Dans ce cas ils signeront une décharge comme quoi ils ont administré un doliprane à leur enfant. Pour les traitements nous invitons les familles à demander à leur médecin des médicaments en deux prises (matin et soir).

Pour ce qui est de la prise de température, elle est obligatoirement faite en axillaire par les professionnels.

Dans tous les cas nous observons et sommes attentifs à l'inconfort de l'enfant. En fonction, nous adaptons notre accompagnement pour garantir une surveillance plus accrue et pour que l'enfant soit plus à l'aise.

B. Les repas

Le repas est un moment fort dans la journée de l'enfant. L'installation des enfants au repas peut être génératrice d'anxiété. Ceci est dû aux mouvements, à l'attente des enfants et parfois à la fatigue de ces derniers. Généralement les repas commencent vers 11h30 et les goûters vers 15h30. Pour les plus jeunes, l'équipe s'adapte aux rythmes et aux besoins de l'enfant.

L'espace cuisine est équipé pour recevoir des repas en liaison froide par la société Hom'Age services. La livraison s'effectue dans la matinée, les mets étant ensuite répartis puis réchauffés. Un membre de l'équipe ayant suivi une formation spécifique reste en cuisine de la réception des plats au nettoyage complet de l'espace. Ce lieu, source de certains dangers pour l'enfant est fermé par des barrières (normes de sécurité des collectivités). Les termes "interdiction d'y pénétrer" ne sont pas vraiment appropriés puisque les enfants peuvent y aller à certains moments de la journée en compagnie d'un adulte attentif. Cependant cette règle doit être rigoureusement respectée afin qu'aucun incident ne se produise.

L'équipe veille à nommer et à présenter les aliments présents dans l'assiette de l'enfant pour qu'il développe son langage et pour qu'il associe un visuel, un goût, une texture à un mot, un aliment. L'enfant n'est pas forcé à finir son repas s'il ne le désire pas.

a) Le repas des plus jeunes

Pour les nourrissons les repas sont individualisés selon la demande, ils se déroulent dans le calme en pensant au confort de l'enfant et l'adulte, (divans, fauteuils...). La prise du biberon, dans les bras, est un moment d'échange privilégié entre l'adulte et le bébé, il est important de lui parler et de prendre le temps qu'il faut afin de satisfaire son besoin de téter, à son rythme.

La micro crèche suit l'évolution alimentaire de l'enfant. Lorsque la diversification commence nous pouvons lui donner des petits pots à la micro-crèche en fonction des aliments que le bébé aura goûtés avec ses parents (pour éviter tous risques d'allergies). Le repas dans les bras est privilégié. En effet, lors du repas le professionnel portant l'enfant se consacre exclusivement à lui. L'enfant bénéficie donc d'un moment privilégié, immuable et individualisé. De plus, le repas dans les bras permet au professionnel d'adapter sa position en fonction de celle de l'enfant. Le lien professionnel enfant se trouve davantage renforcé. Des cuillères adaptées aux plus jeunes âges sont utilisés. Ce temps est un moment de découverte pour l'enfant, il commence dès son plus jeune âge à découvrir les goûts, les textures.

La maman souhaitant allaiter son enfant pourra venir et s'installer dans un espace calme et adapté que nous aménagerons avec elle. De même, avec toutes les mesures d'hygiène qu'il faudra prendre l'enfant pourra bénéficier du lait maternel remis le matin par les parents aux professionnels. Pour cela, le lait doit être transporté dans un sac isotherme avec un bloc réfrigérant pour ne pas casser la chaîne du froid. A l'arrivée de l'enfant, un professionnel veille à remettre le lait maternel au frais.

b) Le repas des plus grands

Le repas à table est temps d'apprentissage, d'éveil et de partage. Pour que ce temps soit de qualité, il est pensé et organisé en amont. Les enfants sont prévenus du passage à table et un temps ritualisé en amont est privilégié pour préparer les enfants au temps qui va suivre (temps d'histoire, lavage des mains). L'enfant peut ainsi se représenter ce qui l'attend. Lors du passage à table l'équipe invite l'enfant à poser les jeux et les doudous dans un espace dans lequel il pourra le retrouver. En cas de chagrin, d'inconfort l'enfant aura la possibilité de se réconforter avec son objet transitionnel (doudou, tétine) puis il le reposera. Les enfants sont installés autour d'un mobilier à leur hauteur, choisis pour leur confort et leur sécurité. L'ambiance est calme afin qu'ils apprécient ensemble ce moment de détente où l'on apprend à découvrir le goût, le geste, la texture, les couleurs et le vivre ensemble. L'enfant mange avec ses camarades de jeu ce qui lui permet d'observer, d'imiter, de partager tout en respectant ses pairs.

Le repas est servi dans une assiette compartimentée.

En collectivité, les assiettes compartimentées ont de nombreux avantages:

- L'éveil gustatif : Le repas est un moment de découvertes gustatives et sensorielles. C'est un temps de plaisir et de partage pour l'enfant. L'enfant est concentré sur l'intégralité de son repas : il observe, manipule, goûte, etc. Il commencera parfois par le sucré mais sera encouragé à goûter de tout. L'enfant peut aussi mélanger les saveurs et découvrir de lui-même de nouvelles associations. (Certains enfants n'ayant que le plat sont pressés de passer à la suite et refuse de le manger). De plus, l'enfant a la possibilité de changer d'avis et de goûter un plat qu'il aurait refusé dans un premier temps.
- Le rythme : Chaque enfant mange à son rythme, rapidement ou plus lentement. L'équipe veille à respecter le rythme de chacun. Les assiettes compartimentées permettent à un enfant mangeant plus lentement de ne pas se sentir pressé et évite à celui qui mange plus rapidement de ne pas attendre entre chaque plat.
- L'autonomie : elle est présente sous différents aspects. Tout d'abord l'enfant intègre que son repas est composé de ce qu'il y a dans son assiette, il n'a pas à attendre que l'adulte soit disponible pour lui servir la suite. L'enfant peut goûter de tout seul (ou avec de l'aide s'il en exprime le besoin). Il peut se servir des différents couverts qui sont à sa disposition, ouvrir son yaourt, manger seul, se laver la bouche et les mains, débarrasser la table s'il en a envie...

Pour que les plus jeunes découvrent aussi par eux-mêmes, un système de doubles cuillères est mis en place pour qu'ils puissent dès qu'ils en ont la capacité, commencer à prendre part activement au repas.

- La disponibilité des professionnels : lorsque tout le repas est à table, les professionnels sont entièrement disponibles pour répondre aux besoins des enfants qui mangent. Les déplacements sont limités garantissant ainsi le calme.

Lorsque l'enfant a fini de manger, un gant est à sa disposition pour qu'il puisse se nettoyer les mains et la bouche. Il peut, s'il le souhaite débarrasser la table.

C. Les soins

En ce qui concerne les soins, la toilette et les changes représentent autant que les repas des moments d'échanges privilégiés. Il existe dans ces instants une réelle interaction adulte-enfant. Le langage doit donc avoir une place importante aussi jeune que soit l'enfant. Il est essentiel de lui expliquer ce qu'on lui fait, de lui parler de son corps, de son environnement. Cette verbalisation lui permet de prendre conscience de lui-même et de ce qui l'entoure, de se sentir actif et pas seulement subissant l'action qui s'opère sur lui. La communication par le regard est tout aussi favorable au bon déroulement de la toilette. Au fur et à mesure, le professionnel invite l'enfant à participer aux changes. Les changes sont notés sur une feuille de transmissions quotidiennes. Les soins sont effectués régulièrement dans la journée afin d'assurer le bien être et le confort de l'enfant. Grâce à l'observation et à la connaissance de l'enfant, l'équipe repère les signes d'inconfort pour lui.

Afin qu'il y ait une cohérence entre l'évolution de l'enfant à la micro-crèche et à la maison, toute nouvelle étape est discutée avec les parents. S'il y a un changement, les parents préviennent les professionnels qui adapteront les soins prodigués. Pour favoriser la prise en compte des changements un tableau récapitulatif est affiché dans la salle de change. Ce tableau indique la taille de la couche de l'enfant, la proposition des toilettes, si il y a un liniment ou une couche spécifique, si l'enfant a besoin d'une couche pour la sieste etc.

En ce qui concerne l'apprentissage de la propreté, le rythme spécifique à chaque enfant est communiqué entre parents et professionnels. Cet épisode se fait en douceur et sans contrainte, une exigence trop affirmée à ce niveau risquant d'opérer un blocage chez le jeune enfant. Le plus constructif est que cette étape soit à l'initiative de l'enfant. Il est donc essentiel de tenir compte de la maturité de chaque enfant. Par ailleurs, par le biais des livres, des jeux d'imitation, les professionnels familiarisent l'enfant avec le pot, les toilettes. Le professionnel propose à chaque change à l'enfant d'aller sur le pot. Il respecte son choix et est attentif aux sollicitations de ce dernier. L'équipe veille à valoriser les tentatives de l'enfant.

L'intimité et la pudeur de l'enfant doivent être respectées ainsi, cet espace offre à l'enfant la possibilité d'être à l'écart du groupe. « Les petits accidents » seront dédramatisés et expliqués à l'enfant.

Les changes sont effectués avec un liniment fourni par la micro crèche. Les parents souhaitant un liniment ou des couches spécifiques peuvent les fournir à l'équipe. Les changes sont effectués avec des gants de toilettes. Les soins participent à la sécurité affective et physique de l'enfant. Pour chaque change, le temps nécessaire est pris pour que ce moment soit profitable et constructif.

D. Le sommeil

Le sommeil est également un des éléments rythmant la journée. Les périodes de sommeil sont aussi importantes que les périodes d'éveil, un bon sommeil permet une bonne santé physique et morale. Lors du sommeil des circuits nerveux se mettent en place ainsi que certaines capacités cognitives (mémorisation, apprentissage, etc.). Lors du sommeil l'enfant grandit, rêve et intériorise ses nouvelles découvertes.

Chaque enfant ayant des besoins différents, il est fondamental de savoir respecter les variations individuelles.

Pour faciliter l'endormissement des enfants, l'équipe veille à un environnement calme, serein et rassurant. Des repères forts permettent à l'enfant de se sentir plus rassuré. Tout d'abord, chaque enfant dispose d'un emplacement précis. Au-dessus de chaque lit, une image est mise pour que l'enfant assimile cet espace comme le sien. De plus, chaque parent installe le lit de son enfant avec des éléments personnalisés (draps, turbulette, peluches, mobile,...) L'enfant aura donc un repère spatial et visuel. Pour s'endormir chaque enfant à ses petits rituels, certains se bercent, d'autres chantonnent. L'équipe respecte les rituels propres à chacun dans le respect du bien être des autres enfants. Pour aider à la perception des besoins de l'enfant, les parents nous transmettent son rythme habituel de sommeil, ses habitudes d'endormissement, (son doudou, sa position, etc.). Tous ces renseignements précieux sont inscrits au-dessus du lit de l'enfant afin que chaque rite d'endormissement soit respecté.

En ce qui concerne l'aménagement de l'espace, nous disposons de trois chambres pour le repos des enfants. L'une d'elle sera attribuée aux bébés. La disposition des lits est modifiable après observation, selon les rythmes et les besoins d'endormissement de chacun. Nous faisons au mieux pour qu'un minimum d'éléments viennent perturber leur sommeil, le cadre est sécurisant et agréable (couleurs douces et mobiles). Les bébés sont couchés selon leur rythme aux premiers signes de sommeil. Les pleurs d'un bébé ne doivent pas être automatiquement interprétés comme un besoin de sommeil. Une observation et une

écoute attentive à l'endormissement et au réveil sont essentielles. Un professionnel passe régulièrement pour surveiller le sommeil des enfants. Un interphone permet une surveillance plus accrue.

Une sieste est proposée aux plus grands en début d'après-midi, après un moment de calme et de relaxation introduit par des histoires, des chants, une musique douce... Un adulte reste présent jusqu'à l'endormissement des enfants. Ils sont levés dès qu'ils se réveillent. En fonction de leurs habitudes les enfants peuvent restés calmement dans leur lit pour se réveiller doucement.

D'autre part un petit coin douillet et intime (coussins, matelas, peluches) est aménagé dans la pièce de vie afin que chaque enfant ait la possibilité de se reposer ou de s'endormir au moment où il le souhaite et donc de favoriser la liberté de sommeil de chacun.

Le temps de sieste est parfois source d'inquiétude pour un enfant. Le sommeil demande une nouvelle fois à l'enfant de faire face à une séparation (qui peut le renvoyer à celle du matin avec son parent). Pour s'endormir l'enfant lâche prise, ce qui n'est pas toujours facile d'autant que le dortoir est différent de l'espace de sommeil qu'il connaît chez ses parents.

Un enfant peut ne pas dormir, soit parce qu'il n'en a pas besoin (pour certains enfants plus grands), soit parce qu'il n'arrive pas à trouver le sommeil. Un temps de repos est tout de même proposé pour qu'il puisse se ressourcer. L'enfant peut se reposer sans forcément dormir. De plus, certains enfants dorment « peu » en apparence mais se repose. Un enfant qui dort 45 minutes peut s'être reposé en plus 1h. Cela lui permet tout de même de récupérer.

Pour des raisons de sécurité et pour permettre à l'enfant d'appréhender le dortoir, les enfants ne seront pas couchés dans le noir complet. Nous disposons dans chaque dortoir de volet roulant permettant de faire varier l'intensité de la lumière en fonction des besoins des enfants. Par ailleurs, nous serons attentifs à faire dormir un enfant dans la salle ou à avoir une surveillance accrue si un enfant présente des signes d'inconfort (fièvre, toux, etc.) ou si l'enfant a besoin d'être rassuré. De plus, lors du coucher, les professionnels installent les enfants sur le dos, dans une turbulette pour les plus jeunes. Les tours de lit sont interdits, seuls les tétines et les doudous sont autorisés dans le lit à barreaux.

V. Eveil de l'enfant

L'éveil de l'enfant passe en premier lieu par le fait de garantir sa sécurité affective. En collectivité, cette sécurité affective passe par la présence contenante et la disponibilité psychique du professionnel qui

accompagne l'enfant lorsque ses parents ne seront pas présents. Par les relations qu'il va nouer avec les professionnels, l'enfant va se sécuriser, s'individualiser et intégrer peu à peu le monde qui l'entoure. Les différents types de portage (les bras, la parole, le regard) permettent à l'enfant d'être sécurisé et s'éveiller doucement au toucher, aux bruits, etc. L'adulte va accompagner l'enfant de façon bienveillante à découvrir ce qui s'offre à lui. Un enfant sécurisé pourra alors explorer le monde qui l'entoure, jouer, grandir, et développer ses capacités cognitives et physiques.

L'importance des cinq premières années de la vie a été largement démontrée (années formatrices et déterminantes pour le développement émotionnel et intellectuel de l'enfant). Il s'agit avant tout pour l'équipe de préserver le bien être de l'enfant afin qu'il puisse s'épanouir pleinement dans ce lieu collectif différent de sa cellule familiale. Par le biais du jeu, l'enfant va comprendre le monde qui l'entoure et va construire une relation avec ses pairs. Cependant il est important de noter que l'éveil de l'enfant passe nécessairement par sa sécurité affective, c'est même la base de l'éveil du tout petit. Le professionnel mettra donc tout en place pour créer un lien de confiance et un climat serein pour l'enfant qui au fur et à mesure pourra se détacher de l'adulte pour aller explorer d'autres sources d'éveil. Pour cela un professionnel reste un maximum au sol et guide l'enfant vers les différentes sources de découverte. Il le rassure, échange, interagit, le réconforte, le porte,... Le professionnel est un repère sécurisant pour l'enfant et un partenaire dans sa découverte de l'environnement et du jeu.

Durant cette période d'acquisition le rôle de l'équipe s'appuie sur les points suivants:

- favoriser l'épanouissement de l'enfant dans cette période de découvertes et de tâtonnements, tant au niveau de son propre corps ou du langage, qu'au niveau de ce qui l'entoure. Il est important de l'encourager dans cette démarche, de le valoriser dans ses tentatives, de le complimenter dans ses succès et de le rassurer dans ses « échecs ».
- favoriser sa sociabilité à travers la vie en collectivité, en lui montrant les bienfaits du partage, et en l'aidant à gérer ses rapports avec les autres.
- lui apprendre à s'organiser, le rendre responsable et autonome tout en restant disponible. Autrement dit savoir le guider sans faire à sa place.
- Observer attentivement son évolution et construire à ce niveau un échange avec les parents.
- Le laisser libre d'entreprendre, d'observer, de détourner, de participer ou non à un jeu ou à une activité.

Qu'il soit en activité ou dit "libre" le jeu est toujours à l'initiative de l'enfant. C'est par le jeu que l'enfant va confronter ses désirs, ses frustrations, son imaginaire, sa vision du réel. Dans le jeu l'enfant se construit et aborde des problématiques propres à ce qu'il rencontre dans son développement. Ainsi, l'équipe veille à proposer aux enfants des jeux et des activités variés correspondant à leurs besoins et à leurs capacités tout en les laissant s'approprier et détourner ce qui est proposé.

A. La motricité libre

La motricité libre est le respect des acquisitions motrices de l'enfant. Cette notion est en lien avec la souplesse, la bienveillance, axes principaux de notre projet éducatif.

Pour un développement harmonieux, nous souhaitons que l'enfant soit acteur de son développement et de ses découvertes. L'enfant a besoin de faire ses propres expériences. Il découvre, apprend, ressent, perçoit et est en interaction avec les autres. Il est donc important que les professionnels autour de lui, lui permettent d'expérimenter librement. La motricité libre c'est valoriser l'enfant dans ses initiatives et l'aider dans ses objectifs. Tout en accompagnant l'enfant, les professionnels lui laissent la possibilité de décider lui-même de son propre corps, de ses mouvements, de ses actions, des objets qui l'entourent. A son niveau, il commence à être responsabilisé. Pour les plus petits, la motricité libre se traduit par le respect du rythme du développement de chaque enfant. Ainsi, nous ne mettrons pas l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquis et dont il ne sait pas se défaire. Ainsi, l'enfant découvrira à son rythme en toute sécurité ses capacités motrices.

Les espaces de la micro-crèche sont pensés pour que l'enfant puisse accéder à des jeux variés et des activités sans avoir à solliciter l'adulte.

Par ailleurs, nous proposons à aux enfants de rester pieds nus. En effet, la plante des pieds de l'enfant est équipée de capteurs sensoriels. Dès les premiers mois, pieds nus sur le tapis, l'enfant sent les reliefs du sol, les textures (tapis en tissus, plastifié, etc.). Cela lui procure des plaisirs et des découvertes sensori-motrices. D'autre part, le pied nu permet aux différents muscles qui soutiennent sa cheville de s'étirer et de se contracter en fonction des différentes positions qu'il adopte. Plus tard, à l'âge des premiers pas, la force musculaire et la stabilité de l'enfant s'en trouvent très nettement améliorées.

D'autre part, l'équipe est attentive au bien-être de l'enfant, s'assurant de son confort tout au long de la journée, et si parfois les pieds nus de l'enfant nous semblent froids, nous remettons les chaussettes

La motricité libre c'est également laisser l'enfant s'exprimer et libérer ses émotions : peur, joie, chagrin, colère... Et le rôle de l'adulte est d'être disponible pour « entendre », comprendre le ressenti de l'enfant et « expliquer » si besoin. Ainsi, nous veillons à ce qu'un professionnel soit un maximum au sol pour accompagner petit et grand.

De même une grande place est laissée au jeu libre, où l'enfant peut librement se questionner, détourner et expérimenter.

B. Jeu libre

"Le jeu est le travail de l'enfant"

L'équipe veille à varier les jouets à disposition pour que l'enfant puisse trouver ce qu'il désire. Les propositions de jeux mis à disposition par les professionnels sont motivées par l'observation faite des enfants, de leurs besoins, de leur goût, etc.

Pour faciliter le jeu libre, des coins de jeux fixes et thématiques sont aménagés (garages, imitations, constructions, etc). Les jeux sont libres de circuler dans les différents espaces, mais l'enfant pourra les ranger et les retrouver à cet emplacement lorsqu'il en a besoin. L'enfant peut ainsi se repérer facilement dans l'espace que lui offre la micro-crèche.

L'enfant est libre de détourner le jeu qu'il utilise de sa fonction première. (Une courgette peut devenir un téléphone, un Duplo devient un élément de dinette...). L'enfant construit son jeu tout en intellectualisant et intériorisant le monde lorsqu'il joue.

Pour que le jeu soit propice à l'enfant, le positionnement du professionnel est important. Le professionnel garantit le déplacement libre et sécurisant (physiquement et affectivement) des enfants dans l'espace. Ainsi, au moins un professionnel se tient au sol pour faciliter les interactions et reste disponible aux demandes des enfants. L'adulte favorise la vie sociale de l'enfant, en lui apprenant à partager, en l'aidant à gérer ses émotions et ses rapports avec ses pairs.

Le professionnel fait découvrir à l'enfant l'intérêt du jeu en jouant avec lui et en lui présentant l'ensemble des coins jeux, il l'aide à ranger, à respecter le matériel et ses pairs. Pendant le jeu, le professionnel est un partenaire pour l'enfant, la confiance et le lien entre les deux se renforcent. L'équipe répond aux sollicitations des enfants dans leurs jeux tout en veillant à ne rien dénaturer.

C. Les activités d'éveil

a) Les temps d'activités

Les temps d'activités rythment la journée de l'enfant. Vers 9h30, après un temps de regroupement, une activité est proposée aux enfants. Ces derniers sont libres d'y prendre part ou de rester en jeu libre. Ils peuvent rejoindre l'activité en cours si cela ne gêne pas son bon déroulement. L'accueil en micro crèche

permet à la fois de proposer des temps à l'ensemble du collectif, en petit groupe ou bien en individuel. Cela dépend de la nature de l'activité, de l'ambiance du groupe et des besoins des enfants.

Certaines activités sont prévues en avance pour permettre aux professionnels de s'organiser tant dans la préparation en amont que dans la mise en place de l'activité. En fonction de leurs observations, les professionnels varient les activités et proposent ce qui leur semble le plus adaptés. Il est important que les activités proposées soient variées pour qu'elles permettent aux enfants d'exercer leur créativité, leur motricité fine, leur logique, etc. La même activité peut être adaptée en fonction de l'âge et de la capacité de chaque enfant (peinture à table, debout, au sol, etc.). A la fin des temps d'activité, le professionnel en charge de l'activité range et nettoie l'espace si nécessaire. Les enfants peuvent aussi aider à ranger. Par le biais du rangement, l'enfant acquiert plus d'autonomie, le respect du matériel et intègre facilement la fin de l'activité grâce à une transition en douceur. Le rangement reste une activité ludique pour l'enfant.

Une table et quelques chaises sont installées dans la salle de vie et constituent un lieu propice aux activités manuelles et cognitives: dessin, bricolage manuel, découpage, collage, puzzle.

Les activités eau, sable, terre, peinture, pâte à modeler sont régulièrement proposées car elles sont indispensables à la découverte des éléments, de l'espace. En outre, ces activités sensorielles permettent à l'enfant d'intégrer la limite de son corps, ainsi que de tester les matériaux proposés dans la limite du respect des autres et du matériel.

Les jeux moteurs ou d'expressions corporelles sont régulièrement proposés aux enfants pour qu'ils puissent se dépenser, développer leur coordination et leur motricité globale.

Des activités peuvent être proposées à d'autres moments de la journée en fonction des observations des professionnels.

b) Les temps de lectures et de chansons

Ces temps sont des moments de partage pouvant intervenir sous différentes formes. Des temps de lecture ou chansons sont proposés aux collectifs (regroupement). Ils permettent une transition en douceur entre des moments forts de la journée. Ils sont ritualisés ce qui permet un repère fort pour que l'enfant puisse se repérer dans le temps. Ces temps sont annoncés par les professionnels qui proposent aux enfants d'y participer. Il n'y a pas d'obligation, un enfant peut écouter et participer aux temps de chansons même s'il se situe un peu plus loin dans la salle. Le but est de rendre ce temps attractif pour obtenir l'adhésion de l'enfant. Néanmoins, l'enfant qui ne souhaite pas participer à ce temps ne vient pas déranger les autres enfants.

D'autres temps collectifs de chansons et de lecture peuvent avoir lieu dans la journée soit en tant qu'activité organisée par le professionnel soit à la demande des enfants. Des temps individuels peuvent aussi être proposés, sollicités par l'enfant ou proposés par l'adulte.

Les livres présents se veulent variés pour aborder des thèmes différents. Ainsi l'enfant peut trouver des imagiers, des livres sur la séparation, les émotions etc. Certains livres sont à la disposition des enfants et d'autres sont utilisés avec l'accompagnement d'un professionnel (notamment les livres fragiles).

Les chansons sont elles aussi variées, des chansons rythmées et à gestes permettent aux enfants d'observer, de reproduire ceux de l'adulte. D'autres chansons plus calmes, permettent d'apaiser l'enfant et de faciliter le retour au calme.

c) L'éveil dès le plus jeune âge

L'activité n'est pas exclusivement réservée aux plus grands, dès le 1^{er} âge les bébés découvrent leur corps et le monde qui les entoure. Les stimulations introduites par l'adulte sont donc essentielles. Elles sont diverses :

- La stimulation auditive par le chant, la voix de l'adulte qui s'adresse à lui, la musique, les bruits.
- La stimulation visuelle par la présentation d'objets, de jouets de couleurs différentes.
- La stimulation tactile par le toucher de matières différentes, le doux, le lisse.
- La stimulation olfactive par la perception de différentes odeurs.

Les bébés aiment également beaucoup les jeux épidermiques. La gymnastique et la psychomotricité sont régulièrement proposées à la micro-crèche.

D'autre part, le parcours lit-transat, transat-lit est évité au maximum afin que l'éveil du bébé soit favorisé. Le bébé sera sur le tapis d'éveil sécurisé par la présence et l'encouragement des professionnels. La libre motricité de l'enfant est importante. Ainsi le professionnel laissera l'enfant découvrir par lui-même les différentes positions qu'il peut acquérir en fonction de ses capacités motrices. Ainsi, les professionnels n'assièrent pas un enfant qui n'a pas acquis cette stature, évitant de le mettre dans une position inconfortable et peu rassurante dont il ne peut se défaire lui-même.

d) Le jardin

Les enfants peuvent aussi profiter d'un espace extérieur, ouvert sur la pièce (lorsque le temps le permet). A l'extérieur des jeux moteurs sont à disposition (vélos, toboggan). L'équipe peut aussi installer des jouets à l'extérieur tels que des jeux de constructions, de la dinette etc. La libre circulation des enfants et des jeux permet de garantir une sécurité affective et ainsi répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'enfants. Ces derniers peuvent profiter de l'espace extérieur sans crainte de ne pouvoir revenir dans la salle de vie ultérieurement. Cet espace permet aussi au plus grand de se défouler, de courir sans risquer de déranger les plus jeunes.

D. Langage

Pour garantir la sécurité affective de l'enfant et favoriser le développement de son langage, les professionnels mettent des mots sur tous leurs gestes. Le déroulement de la journée, ce que vit l'enfant, tout lui est expliqué. L'enfant ainsi baigné dans le langage va peu à peu identifier, intérioriser et mettre en mot. Dans un premier temps, il va souvent montrer du doigt pour exprimer ce qu'il désire. Le professionnel reprend la demande de l'enfant en l'énonçant. De même, lorsqu'un enfant commencera à pouvoir s'exprimer, le professionnel le laissera un maximum mettre en mot sans terminer sa phrase pour le laisser développer son langage (vocabulaire, élaboration d'une idée). Néanmoins il ne le laissera pas en difficulté et l'adulte valorisera ses tentatives d'expressions.

Par ailleurs, certaines activités sont mises en place pour l'enrichissement du vocabulaire. Les chansons ou les livres par exemple permettent à l'enfant d'associer des gestes, des images à des mots. D'autre part, lors des activités de la vie quotidienne l'enfant va associer des mots à des objets, des couleurs par exemples.

E. Autonomie

La micro-crèche est un lieu où l'enfant peut au fur et à mesure exercer son autonomie. L'autonomie progressive de l'enfant est valorisée. Le plaisir de faire par lui-même est encouragé. L'enfant est acteur de ce qu'il se passe pour lui. Sans obligation, ces gestes permettent à l'enfant de grandir avec le plaisir d'être actif.

L'autonomie se traduit par différentes façon dans tous les moments du quotidien en voici quelques uns :

- Le rangement : les enfants apprennent à ranger leurs jeux en compagnie d'un adulte avant les repas ou autres moments (activités, espaces encombrés, etc.). Le rangement peut aussi concerner une activité, le jardin etc. Pour donner un aspect ludique au rangement une petite chanson peut être ritualisée.
- L'habillage/déshabillage/ le change : l'adulte propose, accompagne et aide l'enfant dans la volonté de prendre part à ces moments. L'enfant devient acteur et intègre motricité fine et limites de son corps.
- A table : C'est un des moments d'éveil où l'enfant acquiert une grande autonomie, il manipule, prend sa cuillère, mange seul, se lave avec un gant, se sert, débarrasse... l'équipe veille à ce que l'enfant puisse avoir le temps d'être autonome pendant le repas.
- L'imitation : Par l'imitation l'enfant intègre les codes sociaux et rejoue des scènes du quotidien. Il va aussi avoir envie de faire « comme l'adulte ». Souvent les enfants ont aussi envie de faire pour de « vrai » (débarrasser la table par exemple ou encore donner un doudou).
- Le jeu : le fait de laisser l'enfant choisir son jeu et de le laisser le détourner s'il le souhaite lui permet d'affiner ses goûts, ses questionnements et de s'affirmer dans ses choix sans être dépendant du professionnel.

Ces gestes du quotidien permettent au jeune enfant de grandir avec le plaisir de faire par lui-même. La confiance de l'enfant grandit en sentant que le professionnel approuve son désir d'autonomie. Il est responsabilisé.

La participation des grands aux soins des petits n'est ni empêchée ni sollicitée. L'intérêt d'un grand pour un bébé est accompagné par un adulte pour permettre que cela soit propice à chacun dans le respect de tous.

VI. Rôle et positionnement professionnel

A. Savoir être et savoir faire

Les professionnels disposent de différents savoirs faire propres à leurs diplômes et leurs expériences. Ces savoir-faire sont mutualisés pour permettre une complémentarité dans l'équipe. De plus, les compétences de chacun sont mises au travail pour continuer d'évoluer, pour s'adapter et se remettre en question.

a) L'observation

L'observation est un axe important du projet. Observer, c'est porter un regard sur l'enfant, être attentif à ses comportements, à ce qu'il ressent, à ses interactions avec les autres enfants mais aussi les adultes.

Observer permet à l'équipe :

- De se distancer de ses représentations pour accueillir l'enfant et sa famille de façon individualisée et sans jugement
- D'acquérir une meilleure connaissance de l'enfant, de le comprendre, et ainsi de mieux répondre à ses besoins et ses envies.
- De suivre le développement et l'évolution d'un enfant dans ses acquisitions et ses relations sociales...
- De prévenir en repérant des points ou des situations qui questionnent, de les mettre en commun et de réfléchir ensemble en équipe aux diverses actions qui pourront éventuellement être mises en places.

Les observations vont nourrir et étayer le travail de réflexion des professionnels en leur donnant ainsi la possibilité d'ajuster au mieux leurs pratiques professionnelles pour répondre aux besoins des enfants. En effet, l'observation permet une cohérence des pratiques professionnelles et une meilleure cohésion d'équipe. Observer, c'est aussi porter une attention particulière à l'enfant et à ce qu'il entreprend. Ce regard accompagnateur est sécurisant et dynamisant pour l'enfant, ainsi il peut découvrir et expérimenter sereinement sous le regard complice de l'adulte.

b) L'écoute

Complémentaire de l'observation, l'écoute est une qualité importante. L'équipe est vigilante aux manifestations et expressions de l'enfant. L'adulte peut donc mieux répondre aux besoins de l'enfant, tant au niveau de son développement, de son rythme, de sa personnalité, de sa place dans le groupe que de ses émotions...

Un enfant écouté est un enfant sécurisé car il sent et sait que le professionnel peut être disponible pour l'accompagner et surmonter d'éventuelles difficultés.

c) La bienveillance

Présente dans l'ensemble des actions menées envers le jeune enfant et sa famille, la bienveillance implique un accueil dans le respect, la souplesse et la valorisation. Cela se traduit par une intention, une attitude positive constante pour l'autre (enfant, parent, professionnel). Les professionnels traduisent la bienveillance par une valorisation des acquisitions. L'équipe fait preuve d'empathie et d'adaptabilité.

La bienveillance, c'est aussi garder à l'esprit que l'enfant accueilli est un tout petit. Il intègre au fur et à mesure les codes sociaux mais n'est pas en mesure de tout comprendre. C'est au professionnel de le guider dans ce qui lui est permis de faire ou de ne pas faire. La bienveillance passe aussi par la manière de s'exprimer : ton, mot utilisé, etc. Par exemple, un enfant ayant fait une « bêtise » : l'équipe reprend l'enfant par rapport à son acte, pas par rapport à sa personne (il n'est pas méchant, l'acte n'est pas acceptable pour telle et telle raisons). De plus, aucun geste, ni mot "violent" ne sont tolérés de la part des adultes en réponse à une « bêtise ».

Pour un accueil bienveillant, un cadre sécurisant est nécessaire. Comme nous avons vu précédemment ce cadre regroupe l'ensemble des actions menées envers l'enfant et des repères stables mais individualisés (respect du rythme, limites).

B. Communication

a) Les transmissions entre professionnels

Pour un travail et un accompagnement cohérent une bonne communication est nécessaire. Elle permet d'éviter les incompréhensions et de travailler dans un cadre commun avec les mêmes objectifs. Cela contribue à une volonté d'améliorer la qualité d'accueil. Pour que la communication soit fluide des outils de communications sont en places. Nous distinguerons deux formes de transmissions : les transmissions verbales et les transmissions écrites.

Dans un premier temps, nous allons aborder la communication écrite, plusieurs outils sont mises en place. Pour l'accueil journalier des enfants une feuille quotidienne de transmissions est mise en place regroupant les enfants présents sur la journée. Elle permet de faire le lien entre la maison et la crèche, puis le soir entre la micro crèche et la maison. Les professionnels y inscrivent tous les renseignements relatifs à l'accueil de l'enfant (ateliers, change, sommeil, repas, etc.). Cette feuille fluidifie les actions entreprises par le personnel accompagnant et permet d'éviter les oublis lors des transmissions du soir. A son arrivée dans la micro-crèche, le professionnel se renseigne par le biais de cette feuille (et par les transmissions orales de ses collègues), sur l'état des enfants et sur ce qu'ils ont vécu durant le début de journée.

De plus, l'équipe tient à jour un cahier de transmissions où elle note chaque information importante (congés enfants, maladie, appels reçu, informations de parents, changement de rythme). Toutes informations importantes doit être remontées et relayées rapidement.

Les informations recueillies par les professionnels lors de l'adaptation sont renseignées sur une feuille prévue à cet effet. Ces informations sont régulièrement remises à jour et complétées. Les feuilles d'adaptations des différents enfants sont regroupées dans un classeur accessible facilement.

La communication verbale regroupe les échanges quotidiens et les réunions. A tous moments les professionnels échangent sur l'état des enfants, leurs observations,... Il est fondamental qu'un professionnel du matin fasse le lien avec ceux du soir pour assurer une prise en charge optimale de l'enfant.

b) Les réunions

D'autre part des réunions d'équipe régulières (et dès que nécessaire) sont tenues, permettant une discussion ouverte entre les permanents, l'extériorisation des tensions (organisation, relationnel...) et la recherche commune d'une solution favorable. Cette réflexion commune favorise la prise de conscience des responsabilités de chacun et une cohérence au sein de l'équipe, éléments essentiels pour le bien être des enfants. Elle permet également le réajustement du projet pédagogique. Ces réunions peuvent être préparées en amont pour anticiper les « ordres du jour ». En réunion, la parole est libre, respectueuse et fluide. Les réunions sont des temps où chacun peut s'exprimer sans peur d'être jugé. Ces réunions peuvent avoir lieu en journée ou de façon ponctuelle le soir.

Des temps d'échanges individuels peuvent aussi avoir lieu entre l'éducatrice de jeunes enfants et un autre membre de l'équipe pour aborder divers éléments (projets, difficultés, enfants, etc.).

Des réunions plus élargies se font avec la participation des parents qui peuvent également apporter leurs suggestions et évoquer des problèmes éventuels. Cela donne lieu à des échanges constructifs qui permettent d'avancer ensemble vers un même but : le bien être de l'enfant.

C. Hygiène et sécurité

En ce qui concerne les adultes, les règles d'hygiène et de propreté doivent être rigoureusement respectées et appliquées, (lavage des mains réguliers et obligatoirement avant et après chaque change, désinfection des tapis de change après chaque utilisation). Ces règles d'hygiène fondamentales sont affichées dans la micro-crèche afin de sensibiliser au maximum tous les intervenants auprès des enfants.

Une tenue adaptée et des chaussures adaptées sont aussi demandées pour garantir l'hygiène et la sécurité de tous.

D. Accueil des stagiaires

L'accueil des stagiaires est personnalisé en fonction des objectifs de stage. Une convention est signée entre les écoles et l'association. Une charte d'accueil est présentée en début de stage. Une visite des lieux et une explication complète du fonctionnement sont à prévoir avant le début du stage. Au début du stage, un temps d'observation est demandé pour que le stagiaire puisse intégrer le fonctionnement de la structure et que les enfants puissent faire sa connaissance. Un suivi régulier et des mini-bilans sont menés durant la période pour aboutir à la fin de stage à un rapport complet.

VII. Activités extérieures et partenaires

A. La ludothèque

L'association a ouvert une ludothèque et possède un ludo-bus. Nous pouvons donc penser à mettre en place différents projets comme des prêts de jeux pour diversifier le matériel pédagogique, des échanges intergénérationnels, des ateliers thématiques...

B. Les partenaires institutionnels

Sans l'appui, l'aide et l'accompagnement de divers partenaires, l'association et la micro-crèche ne peuvent fonctionner comme elle le fait aujourd'hui. Régulièrement nous sollicitons et nous rencontrons ces organismes :

- La Protection Maternelle et Infantile (PMI) : le médecin de PMI donne son autorisation à l'ouverture et au maintien de l'agrément de la structure. Pendant les trois ans qui suivent l'ouverture, le médecin veille lors de la visite de contrôle annuelle au respect des normes d'hygiène et sécurité, vérifie la composition de l'équipe de professionnels et conseille en termes d'aménagement des locaux. Il a un rôle de prévention de santé publique. La directrice se concerta avec le médecin de la PMI sur le projet d'établissement et pédagogique. Après ces visites sont organisées tous les 3 ans.

- Le médecin référent : veille à l'application des mesures préventives d'hygiène et des mesures à prendre en cas de maladies contagieuses ou épidémiques. Il définit les protocoles d'action dans les situations d'urgence. Il organise les conditions de recours aux services d'aide médicale d'urgence. Il assure les actions d'éducation et promotion de santé suite à des visites médicales annuelles auprès des enfants accompagnés de leurs parents.
- La municipalité de Saint-André-Sur-Orne participe financièrement à l'accueil des enfants de la commune en versant une participation annuelle calculée en fonction des heures de présence des enfants. L'Association travaille en étroite collaboration avec la ville de Saint-André-sur-Orne pour la réalisation de ce projet mais également pour l'ensemble des informations concernant la vie de la commune et sur les familles qui pourraient bénéficier des services de l'Association.
- La CAF du calvados participe également financièrement en fonction des ressources des familles et du temps de présence de l'enfant. L'association s'engage afin de bénéficier de cette prestation à suivre les recommandations CNAF (application d'un barème PSU, fournir des repas, des couches...).
- Nous accueillons parfois quelques familles dépendant de la MSA, une convention est mise en place afin de percevoir au même titre qu'avec les familles "CAF" une participation sur le temps horaires réalisés par l'enfant.

C. Des partenariats en projet

Nous souhaitons pouvoir établir des partenariats avec les établissements de Saint-André-Sur-Orne tel que le RAM, l'école...

La micro-crèche est implantée dans la commune de Saint-André-Sur-Orne, il paraît important que l'ensemble des acteurs et associations de la ville travaillent ensemble pour que les enfants et leur famille s'épanouissent dans la vie communale et qu'ils aient envie de s'investir dans les projets.

De plus, les enfants doivent pouvoir se rencontrer avant même l'entrée à l'école maternelle qu'ils soient accueillis au sein de la micro-crèche, chez une assistante maternelle ou qu'ils soient gardés par leurs parents. Ainsi des temps d'animations peuvent être pensés en commun comme : le carnaval, une animation de Noël, une intervention musicale, ... L'éducatrice sera porteuse de projets d'animation et de découvertes.

Des sorties pourront être organisées aux beaux jours : promenade dans la commune, à la médiathèque, voir les jardins communaux... Le but : faire découvrir d'autres horizons et familiariser les enfants avec les règles de sécurité inhérentes aux promenades extérieures. L'éducatrice de Jeunes enfants

pourra organiser également au mois de juin, une ou plusieurs rencontres au sein de l'école maternelle avec les grands de la micro-crèche afin de créer une adaptation en douceur.

Conclusion

Ce projet pédagogique ne présente en aucun cas un aspect définitif et immuable, c'est un outil de base permettant la cohésion d'une équipe. Il reste ouvert à tous et est source d'échanges et de discussions. Il permet une fluidité, une meilleure communication et la cohérence des pratiques garantissant un cadre sécurisant pour les enfants, les parents et les professionnels. Si les grands axes tels que la bienveillance, la souplesse, la sécurité affective, l'observation, le portage, la motricité libre, sont les piliers de ce projets, nous pouvons en fonction des années, des parents, des professionnels agrémenter ce projet d'établissement avec d'autres projets.

Parents et professionnels sont invités à faire part de leurs questionnements et de leurs éventuelles suggestions instaurant ainsi un dialogue essentiel qui permet la cohésion des différentes personnes intervenant auprès du jeune enfant. Ce projet s'ajuste en fonction des problématiques rencontrées et des évolutions de la structure.

Annexe 1 : Organigramme de l'association « La Ronde des Bambins »

Organigramme de La Ronde des Bambins

